



Probleme avec un genre de co location

Par Visiteur

Bonjour,

Je vous ecris pour mon fils qui vient d hériter de la maison de son père et qui a demandé à "des amis" de venir habiter avec lui croyant que tout ce passerait bien. Au depart lui les hébergeait gratuitement et eux payaient l'électricité et les impots locaux. Mais malheureusement ce n est pas le cas,, ils y vivent mais ne veulent rien payer, ils ont installe leurs meubles, leurs photos sur les murs mais ne font rien, meme pas un brin de ménage. Quand je suis retourné sur place et que j ai vu la maison, j en atais malade. Mon fils leur a demandé de chercher un appart mais vu qu ils sont en surrendettement, leur dossier ne passe pas. Lui est il possible de les expulser sans que ca se retourne contre lui?
merci de la réponse

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Lui est il possible de les expulser sans que ca se retourne contre lui?
Qu'entendez vous par là?

Cordialement

Par Visiteur

Qu ils lui abiment la maison avt de partir ou qu ils refusent de laisser les cles ..ou qu ils portent plainte contre mon fils, quoique mon fils est chez lui et eux non

Par Visiteur

Madame,

Le mieux serait que votre fils envoie une lettre recommandée avec accusé de réception à ses locataires afin de leur demander de quitter les lieux au plus vite car ils sont considérés comme des occupants sans titre.
si ces derniers refusent, il faudra qu'il saisisse le tribunal d'instance afin que ce dernier statue sur une procédure d'expulsion.

Sinon, ce que votre fils peut faire c'est tout simplement changer les serrures, comme cela ses locataires ne pourront plus entrer.

Cordialement